



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

IMMIGRATION LÉGALE

Question au Gouvernement n° 772

Texte de la question

IMMIGRATION LÉGALE

Mme la présidente. La parole est à M. Michel Guiniot.

M. Michel Guiniot. Le 30 mars dernier, l'Insee, dans le silence médiatique, a publié son rapport sur l'immigration légale, dont les résultats viennent confirmer les analyses et les mises en garde du Front national, puis du Rassemblement national, depuis cinquante ans. Selon les chiffres de l'Insee, en cinquante ans, l'immigration africaine a augmenté de 515 % – une personne sur dix en est issue – et l'immigration asiatique de 1 166 %. La majeure partie de cette population immigrée ne vient pas de pays en guerre. En 2021, un résident français sur dix était un immigré, sans compter les clandestins. Où sont l'intégration et l'assimilation ? Certains diront que la France a toujours été une terre d'asile, mais dans quelle proportion ?

M. Erwan Balanant. À gauche, vous ne dites rien ?

M. Michel Guiniot. La France n'a jamais été confrontée à une telle situation. En 1911, une personne sur trente-six était immigrée ; aujourd'hui, c'est une personne sur dix. La population immigrée a été multipliée par six alors que la population totale n'a même pas doublé. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Erwan Balanant. Ah, quand même !

M. Michel Guiniot. Tous ces chiffres sont issus du rapport de l'Insee !

Mme Rachel Keke. Et alors ?

M. Michel Guiniot. L'exemple de l'Île-de-France est révélateur. Près d'une personne sur cinq est immigrée : 20 % à Paris, 21 % dans le Val-d'Oise, 22 % dans le Val-de-Marne et 31 % en Seine-Saint-Denis. (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NUPES et sur quelques bancs du groupe GDR-NUPES.*)

M. Jiovanny William. C'est quoi, ton problème ?

Mme Ségolène Amiot. Et alors ?

M. Jiovanny William. C'est honteux !

M. Michel Guiniot. Cette immigration déborde aujourd'hui dans les départements limitrophes, en particulier dans l'Oise. Elle a des conséquences sociales et économiques : selon l'Insee, 30 % des immigrés sont sans activité et 50 % des titres de séjours délivrés concernent une migration économique et familiale. (*Huées sur les*

bancs des groupes LFI-NUPES.)

Mme Mathilde Panot. Honte à vous !

M. Michel Guiniot. Chaque année, entre 150 000 et 200 000 nouveaux individus migrent légalement en France, soit l'équivalent d'une ville comme Rennes. Enfin, 50 % des étrangers continuent de pratiquer leur langue d'origine avec leur famille... *(Applaudissements sur les bancs du groupe RN. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.)*

Mme la présidente. Votre temps de parole est écoulé, cher collègue.

La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la citoyenneté.

Mme Sonia Backès, secrétaire d'État chargée de la citoyenneté. Je vous prie de bien vouloir excuser G rald Darmanin, ministre de l'int rieur et des outre-mer, qui re oit actuellement des repr sentants de la Nouvelle-Cal donie. La France fait effectivement face   des flux migratoires dont le niveau atteint pratiquement celui des flux que nous avons connus pendant la crise migratoire de 2015. Regarder cette r alit  en face, avec objectivit  et mesure, est la condition n cessaire pour pr parer notre pays aux d fis qui l'attendent. *(Mme Rachel Keke s'exclame.)* Le Gouvernement mobilise des moyens sans pr c dent pour lutter contre l'immigration irr guli re – je pense notamment aux moyens d ploy s dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du minist re de l'int rieur (Lopmi). La plus grande fermet  s'applique aux  trangers auteurs d'actes de d linquance, de crimes ou de d lits. Ils bafouent la tradition d'accueil dont la R publique s'honore. Leur  loignement est notre priorit .

Mme Sandra Regol. Vous ne d noncez m me pas le racisme latent des propos de ce d put  ?

Mme Sonia Backès, secrétaire d'État . En 2022, 2 500 titres de s jour ont  t  retir s pour cause de troubles   l'ordre public, 90 000 refus de d livrance de titres ont  t  prononc s et 3 615  trangers en situation irr guli re ont  t  expuls s. On retrouve cette m me ambition de fermet  dans le projet de loi d fendu par le ministre de l'int rieur et le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, Olivier Dussopt.

M. Emeric Salmon. Quel projet de loi ?

Mme Sonia Backès, secrétaire d'État . Ce texte entend assouplir les conditions d'expulsion des  trangers en levant les protections existantes. La fermet  n'est pas attendue seulement par les Fran ais : elle est aussi demand e par les  trangers qui ne veulent plus  tre confondus avec ceux qui ab iment leur r putation et mettent   mal leurs efforts d'int gration. Et c'est une fille d'immigr s qui vous le dit.

Mme Laure Lavalette. Agissez !

Mme Sonia Backès, secrétaire d'État . Cette fermet  va de pair avec l'am lioration de notre politique d'asile et de nos dispositifs d'int gration par la ma trise du fran ais, le travail et le respect des valeurs r publicaines.

M. S bastien Chenu. Il faut se bouger, maintenant !

Mme Sonia Backès, secrétaire d'État .   la demande du Pr sident de la R publique, pour conduire une politique d'accueil plus efficace et plus humaine, nous assumons pleinement de vouloir accueillir moins, pour accueillir mieux. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.)*

Donn es cl s

Auteur : [M. Michel Guiniot](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 772

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Citoyenneté

Ministère attributaire : Citoyenneté

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 avril 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 avril 2023